

Je souhaite soutenir les actions de l'association ACCES POUR TOUS et devenir membre.

- ☐ Personnes physiques : 10 €
☐ Membre bienfaiteur, à partir de 50 €. Montant versé : _____

M./Mme. (Nom, Prénom) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

Mail : _____

- ☐ Personnes morales (Entreprises, Associations, Collectivités, Organismes), à partir de 50 €. Montant versé : _____

Nom (Entreprise, Association, Collectivité,...) : _____

Nom, prénom du (dirigeant, maire, gérant, PDG, Président,..) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Web : _____

Vous désignez comme correspondant avec l'association Accès Pour Tous :

M./Mme. (Nom, Prénom) : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

Mail : _____

JE M'ACQUITTE DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION ACCÈS POUR TOUS ET DEVIENT MEMBRE DE L'ASSOCIATION.

*Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de l'Association ACCES POUR TOUS et l'adresse par courrier à l'adresse suivante :
(Un reçu me sera adressé par l'association).*

**Association Accès Pour Tous.
68 rue du Mont-Cenis – 75018 Paris, France.**

Date _____ Signature :
Cachet pour les personnes morales.

Pourquoi adhérer et soutenir l'association Accès Pour Tous ?

Depuis sa création en septembre 2010, l'association Accès Pour Tous a fédéré et sensibilisé de nombreux acteurs, en créant et en organisant bénévolement les Trophées de l'Accessibilité. Aujourd'hui avec vous et grâce à votre soutien, elle souhaite renforcer ses actions citoyennes sur les questions d'accessibilité pour tous et d'autonomie, notamment pour les personnes en situation de handicap ou âgées de plus en plus isolées. Avec vous, nous souhaitons poursuivre et développer nos actions. Aujourd'hui, votre soutien est plus que jamais nécessaire, car il nous permettra de déposer dès que nous aurons atteint les 200 adhérents, un dossier pour devenir association reconnue d'utilité publique, (3 années d'existence, > 200 adhérents).

Nous avons créé en 2013, pour les Trophées de l'Accessibilité, l'Académie de l'Accessibilité. Les membres de l'Académie de l'Accessibilité dont vous ferez partie en devenant membre de l'association Accès pour Tous, vous permettra de voter en ligne pour désigner les lauréats dans plusieurs catégories pour les Trophées de l'Accessibilité 2014.

Comme prévu dans nos statuts, nous allons en 2014 créer un «Club de réflexions et d'échanges» autour de l'accessibilité pour tous et de l'autonomie. En tant qu'adhérent à l'association Accès Pour Tous, vous serez invité à participer à ce Club lors des rencontres que nous organiserons.

Enfin, votre soutien, nous permettra d'initier plusieurs projets comme par exemple la Fresque de l'Accessibilité qui sera dévoilée le 1^{er} Janvier 2015.

Assurés de votre soutien, nous vous tiendrons informés régulièrement des actions de l'association par une « newsletter » trimestrielle.

Devenez vous aussi un des Maillons de cette chaîne des compétences de l'accessibilité, en adhérant et en soutenant les actions de l'association Accès Pour Tous.

Xavier GALLIN – Président, Accès Pour Tous

Des adhérents

Porteurs des valeurs communes et citoyennes qui guident nos actions.

- Pour faire avancer l'accessibilité pour tous et l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées.
- En faveur de l'égalité pour tous.

Une association

Structurée pour être efficace

- Une équipe de bénévoles engagée.
- Une gestion structurée par projet.
- Des partenariats avec de nombreuses associations.

De l'information et des actions de sensibilisation.

- 2 Sites Web : www.accespourtous.org et www.trophees-accessibilite.fr
- Une Newsletter.
- Un Club, des rencontres.
- Un événement : les Trophées de l'Accessibilité.

Association Accès Pour Tous :
68 rue du Mont-Cenis - 75018 Paris

Président : Xavier Gallin, Vice-présidente : Sabine Delabassé, Secrétaire général : Gérald Percevault, Trésorière : Marguerite Lebourgeois.

Des actions citoyennes :

Mail : trophees.accessibilite@gmail.com